



Margaret Bain
Directrice générale

Le mot de la direction

Inter-Loge acteur du développement communautaire

Depuis plus de 30 ans, Inter-Loge est reconnu principalement pour son action dans le développement du logement social et communautaire. Mais il est un autre champ d'activités où notre rôle, pour être moins connu, n'en constitue pas moins un volet important de notre travail. Il s'agit de notre participation à la vie communautaire. Participation dans notre quartier et notre arrondissement d'abord et, d'une façon plus large, une participation à l'évolution de notre société dans son ensemble.

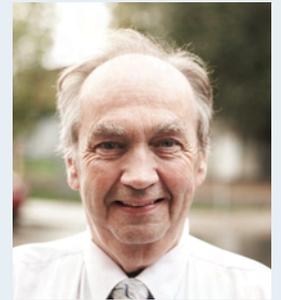
C'est ainsi que nous intervenons activement à l'intérieur de diverses instances de concertation. Depuis plusieurs années, par exemple, Inter-Loge siège au conseil d'administration de la Corporation de développement économique communautaire (CDEC) Centre-Sud/Plateau Mont-Royal. Cet organisme qui regroupe des gens d'affaires d'un secteur central de Montréal, des résidents, des représentants syndicaux et communautaires, etc. joue, à notre avis un rôle primordial auprès de jeunes entrepreneurs, de travailleurs autonomes ou de personnes désireuses de se perfectionner dans des secteurs de pointe. Nous sommes également très actifs au sein du regroupement Habiter Ville-Marie où, en plus de faire la promotion du logement social, nous intervenons auprès d'instances régionales et nationales avec une vision précise de ce que devrait être le développement de notre métropole.

Notre engagement communautaire pourrait être qualifié d'engagement citoyen parce que c'est ainsi que nous participons à la vie et à l'évolution de notre société. Nous croyons que notre expertise dans notre secteur particulier d'activités nous permet d'avoir des points de vue originaux et constructifs sur les orientations, les tendances qui traversent nos collectivités. Je pourrais aussi mentionner notre engagement auprès des jeunes femmes monoparentales par le biais de l'organisme MAP, ou encore auprès des personnes âgées du quartier Centre-sud en étant présents au centre de jour Place Vermeil. Mais j'aimerais surtout vous convaincre que chacun d'entre nous a un rôle à jouer au sein de notre société et, à cet égard, les organismes communautaires peuvent être des véhicules très efficaces de notre action.

Permettez-moi de terminer sur cette boutade : la chose publique (la "res publica") est trop importante pour être laissée dans les seules mains des politiciens. Alors, si vous avez le goût de faire votre petite part pour changer le monde, n'hésitez pas.

Édition finale !

Vous lisez la dernière édition de notre INTER-LOGE EXPRESS. C'est en janvier 1993 que paraissait notre premier numéro. Il s'agissait d'un document de 4 pages distribué en version papier aux 153 familles locataires de l'époque. Dix-huit ans plus tard, ce dernier numéro est livré ou posté à quelques 500 ménages en version papier et à 3 500 personnes en version électronique.



Cette dernière édition représente une nouvelle étape dans notre façon d'informer nos locataires, collaborateurs et amis. Dorénavant, c'est principalement par le blogue, le courriel et les médias sociaux qu'Inter-Loge vous informera sur une base régulière.

Dorénavant, pour continuer à nous lire et à vous renseigner sur nos actions et projets, vous pourrez nous joindre à toute heure du jour ou de la nuit à l'une des adresses suivantes:

Site internet : www.interloge.org
Facebook : www.facebook.com/Interloge
Twitter : <http://twitter.com/#!/interloge>
Linkedin : www.linkedin.com/company/inter-loge

À l'occasion de cette dernière parution, je désire, au nom du Conseil d'administration et en mon nom personnel, remercier les dizaines de collaborateurs qui, au cours de toutes ces années, ont contribué à faire de l'INTER-LOGE EXPRESS un bulletin dynamique et apprécié.

Merci aux Germaine Blanchette, Virginie Comtois, François Thivierge, Magali Plante, Margaret Bain, Jacqueline Saby, Christian Champagne, Denis Paraskevas, Ginette Hébert, Louise La Rue, Pierre Hamel, Louis Bériau, André-Guy Charron et tant d'autres.

Et, à vous tous lecteurs, bienvenue sur notre nouveau site et n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires.

www.interloge.org

Guy Germain, Président du CA

SOMMAIRE

Organisateur communautaire et artiste	p. 2
Projet en cours: Les Terrasses de l'Hibiscus.....	p. 3
Bingo.....	p. 4
Projets en cours.....	p. 5
Logements au centre-ville....	p. 6
Chronique de Marlyne.....	p. 7
Fondation MAP	p. 8



ORGANISATEUR COMMUNAUTAIRE ET ARTISTE

Serge Tremblay parle d'abondance. De ses projets, de ses expériences, de ses réussites, de certaines déceptions aussi. On retrouve en lui les qualités requises d'un véritable organisateur communautaire : la créativité, l'autonomie et surtout une empathie hors du commun. Il siège au conseil d'administration d'Inter-Loge depuis plusieurs années où, en plus des qualités déjà mentionnées, on apprécie sa connaissance des besoins spécifiques des populations à la recherche d'un logement adapté à leur situation et à leurs moyens financiers.



Nom: **Serge Tremblay**
Occupation: **Organisateur communautaire**
Entreprise: **Carrefour communautaire Montrose**

I-L – Aujourd'hui, tu œuvres principalement au Carrefour communautaire Montrose. Mais parle-nous donc d'abord de tes débuts dans le milieu communautaire.

S.T. – Je viens de l'Outaouais où j'avais déjà commencé à militer dans des organisations d'éducation populaire et d'aide aux travailleurs, comme Action Chômage. C'est là, je crois que j'ai eu la piqûre. Après mes études universitaires, j'ai migré vers Montréal et je me suis intégré, comme naturellement, au milieu communautaire.

I-L – Tes études avaient-elles un lien avec le travail social et communautaire?

S.T. – Pas directement. J'ai étudié les relations industrielles. Mais c'était faute de mieux, si je puis dire. En fait, j'ai toujours été intéressé par les arts, en particulier par la production artistique. Mais, à cette époque, les établissements n'offraient pas de cours en gestion artistique. C'est pourquoi j'ai opté pour les relations industrielles en me disant que les mêmes principes de gestion pouvaient être mis en pratique dans le domaine des arts.

I-L – À ton arrivée à Montréal, tu t'es tout de suite intégré au milieu communautaire?

S.T. – J'ai commencé par fréquenter les Cuisines collectives d'Hochelaga-Maisonneuve puisque, comme beaucoup de jeunes arrivant à Montréal, mes moyens financiers étaient limités et les cuisines me permettaient de joindre les deux bouts. C'est en participant à diverses activités que je me suis découvert des aptitudes d'organisateur communautaire. Par exemple, j'ai participé au festival marquant le 35^{ième} anniversaire du Chic Resto Pop.

I-L – Si on poursuit ton cheminement, quelles sont les étapes subséquentes?

S.T. – Disons que, déjà à cette époque, j'ai tissé des liens avec le milieu communautaire de Rosemont (où je travaille actuellement) en participant à la mise sur pied de Bouffe-Action, un organisme qui vise à contrer l'insécurité alimentaire dans ce quartier. Vers la même époque ou un peu après, j'ai apporté mon concours à la fondation de la Maison Plein Cœur, un groupe qui travaille à la prévention du Sida et qui intervient de plusieurs façons auprès des personnes atteintes du VIH dans le quartier Centre-Sud. D'une chose à l'autre, on m'a ensuite recruté pour diriger le Centre communautaire des gais et lesbiennes, dans le même quartier.

I-L – Quels étaient tes objectifs en arrivant au Centre communautaire?

S.T. – Nous voulions offrir des services véritablement adaptés aux gens de la communauté gaie tout en contrebalançant l'image commerciale que projette le Village dans son ensemble. En termes de services, j'entends des conseils juridiques, de l'aide psychosociale, du dépannage, la prévention du sida, etc. Nous envisagions un lieu de rencontre offrant autre chose que la consommation, les loisirs la drague, etc.

I-L – Aujourd'hui, quel bilan tires-tu de cette expérience?

S.T. – Ce fut une période difficile parce qu'il s'agit d'un milieu complexe et tellement diversifié où se croisent plusieurs intérêts divergents. Cependant, je garde le souvenir d'une équipe remarquable, dévouée et compétente.

I-L – C'est à la même époque que tu as connu Inter-Loge et qu'on t'a recruté pour siéger au conseil d'administration. C'était une nouvelle perspective dans ton engagement social?

S.T. – Quand on est organisateur communautaire, on rencontre beaucoup de personnes qui ont besoin d'un logement confortable à un prix qu'elles sont en mesure de payer. Je me suis rendu compte des besoins énormes en ce domaine. C'est ce qui attise encore mon intérêt.

I-L – Qu'est-ce que tu penses des réalisations d'Inter-Loge?

S.T. – Ce qui me frappe, c'est qu'on a le souci d'offrir des logements à prix abordables, mais qui sont aussi des appartements de



qualité, qu'on a pris soin de mettre aux normes d'aujourd'hui. Des personnes à revenus modestes peuvent encore arriver à trouver (difficilement) un logement pas cher. Mais c'est souvent mal isolé, difficile à chauffer. Au bout du compte, cela fait grimper le prix.

I-L – À Montréal (et ailleurs), le marché privé s'arrose la grosse part du développement résidentiel. D'autre part, les projets deviennent de plus en plus complexes. Pour les développeurs de logements sociaux, la compétition semble inégale...

S.T. – C'est vrai que les projets sont complexes. Moi-même, je participe à la mise sur pied d'un projet dans Rosemont, Les Habitations Loggia-Pélican et, outre les formalités administratives, il nous a fallu former un comité technique pour nous assurer de bien cerner tous les aspects de la construction. C'est là une des forces d'Inter-Loge de contrôler toutes les facettes des projets. Pour ce qui est du secteur privé, j'ai bien peur qu'un jour viendra où notre société devra reprendre en mains certaines tours d'habitations ou centres privés pour aînés parce que le privé n'arrivera pas à rendre tous les services attendus et promis.

I-L – Toi qui voulais évoluer dans le domaine des arts, as-tu fini par abandonner cette idée?

S.T. – Pas du tout. Entre deux emplois dans le communautaire, j'ai continué à bosser du côté artistique, principalement en écriture télévisuelle et cinématographique. Ce qui a été frustrant pour moi, c'est que plusieurs de mes œuvres ont été achetées, mais ne se sont pas rendues jusqu'à l'étape de la production. J'ai bien pensé tout cesser un temps parce que j'étais découragé. Mais aujourd'hui, j'ai vieilli, je vis dans un nouvel environnement, à la campagne, et j'ai encore le goût d'écrire. Mais je me sens moins fébrile, peut-être plus serein.

Projets en cours

Les Terrasses de l'Hibiscus

Les travaux de construction des Terrasses de l'Hibiscus sont lancés et procèdent à bon rythme. Durant l'été, le Groupe TYRON a complété les travaux de démolition des installations industrielles présentes sur le site. Par la suite, on a procédé à la décontamination des sols. Et, en octobre, le constructeur a amorcé les travaux d'excavation et a entrepris la construction des fondations.

À terme, le complexe résidentiel qui s'élèvera sur la rue Ontario Est, face à la rue Lespérance comprendra trois volets :

- un ensemble de 86 condos réalisés dans le cadre du programme de Condos abordables de la Société d'habitation de Montréal
- 32 logements pour femmes seules qui seront la propriété de Réseau habitation femmes;
- Les Terrasses de l'Hibiscus, une résidence de 92 logements avec locaux communautaires pour personnes âgées en légère perte d'autonomie qui sera la propriété d'Inter-Loge.

Les locataires de la résidence pourront profiter d'une gamme complète de services inclus dans le loyer. La majorité des logements seront subventionnés donc établis en fonction des revenus du ménage.

Les personnes de 55 ans et plus qui le désirent peuvent s'inscrire au moyen du formulaire que vous pouvez obtenir aux endroits suivants:

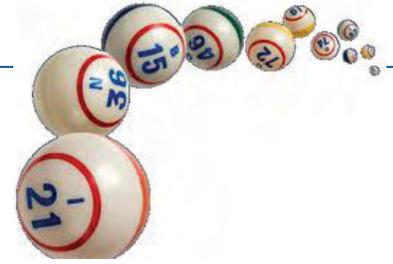
- par téléphone au (514) 522-2107 poste 221
- par télécopieur au (514) 522-7070
- par courriel à info@interloge.org
- par la poste à Inter-Loge, Service de location
1503, rue La Fontaine
Montréal (Québec) H2L 1T7
- par internet à <http://www.interloge.org/tiki-index.php?page=HIBISCUS>

Site avant démolition



Excavation en cours





Traditionnellement, le jeu de bingo a été associé aux salles paroissiales, fêtes de charité et autres kermesses. Lorsque les salles ont commencé à se multiplier et à attirer un public de plus en plus important, l'État a senti le besoin d'obliger les exploitants à remettre une partie des profits aux organismes communautaires. Mais au fil des ans, des voix se sont élevées pour dénoncer les formes de gestion de cette industrie éminemment sociale, à la fois comme activité de loisir et par les objectifs qu'on lui a assignés. D'autre part, n'assiste-t-on pas à un déclin de ce divertissement autrefois si populaire? Voici le regard de M. Alphée Rossignol, propriétaire d'une des rares salles encore en exploitation à Montréal, le Bingo Masson dont les retombées financières viennent en aide à plusieurs organismes locaux.

I-L EXPRESS – On ne devient pas propriétaire d'une des plus importantes salles de bingo de Montréal du jour au lendemain. Qu'est-ce qui vous a amené à cette activité qui, aujourd'hui, n'est quand même pas sans risque?

A R – Je suis originaire du Nord du Nouveau-Brunswick et j'ai commencé à travailler très jeune. Arrivé à Montréal et marié, j'ai longtemps cumulé deux emplois. Puis, quand mes deux fils ont commencé à grandir, j'avais à cœur de les voir jouer au hockey, car j'ai moi-même pratiqué ce sport jusqu'au niveau junior. Je me suis donc impliqué dans les associations sportives bénévoles pour les jeunes. Là, il nous fallait organiser des levées de fonds et je me débrouillais pas trop mal. Si bien qu'un ami m'a suggéré de jeter un coup d'œil du côté des bingos, car il semblait qu'on pouvait récolter des sommes intéressantes grâce à ce jeu.

I-L EXPRESS – Et là, Bingo! Ce fut un succès immédiat?

A R – Pas du tout. J'ai ouvert ma première salle en 1994. Et j'ai dû la fermer trois mois plus tard, car je n'arrivais pas à couvrir tous les frais. Ce que je ne savais pas à l'époque, c'est que des exploitants d'autres salles utilisaient des méthodes de gestion pour le moins discutables : on remettait aux organismes des sommes convenues d'avance sans tenir compte de l'accroissement des profits, les employés étaient payés au noir, des entrées d'argent n'étaient pas déclarées, etc.

I-L EXPRESS – Mais est-ce que le gouvernement n'a pas resserré les règles dans ce secteur à peu près à cette époque?

A R – En effet, quelques années plus tard suite au rapport Bourdon sur l'industrie du bingo. Mais dès 1995, j'avais obtenu un nouveau permis pour l'exploitation d'une salle de bingo dans un immeuble que j'avais pu acquérir grâce à un pécule que j'avais réussi à amasser durant toutes ces années où je cumulais deux emplois et aussi, il faut bien le dire, à cause des conditions avantageuses que m'avait consenties l'ancien propriétaire. C'est ce même immeuble que nous occupons toujours aujourd'hui. Comme nous n'avons pas de loyer à payer, cela réduit d'autant nos frais d'exploitation.



Nom: **Alphée Rossignol**

Occupation: **Directeur général**

Entreprise: **Bingo Masson**

I-L EXPRESS – Malgré tout, on observe actuellement un déclin des activités de bingo. À Montréal du moins, des salles ont dû fermer leurs portes. Dans certains milieux, on considère ce loisir presque comme du folklore. Comment expliquez-vous cette décroissance?

A R – Il faut considérer plusieurs éléments. D'abord en 2008, le gouvernement a imposé une déréglementation des activités. Certains exploitants se sont rués dans cette brèche pour s'empresse de baisser les prix des cartes et des feuilles de jeu. Naturellement, plusieurs n'ont pas pu soutenir cette concurrence. Pour notre part, c'est encore parce que nous sommes propriétaires de notre immeuble que nous avons pu passer à travers cette période. Puis, le gouvernement a donné mandat à Loto Québec d'étudier la situation et d'offrir des solutions. C'est ainsi qu'est née la Société des bingos du Québec. Malheureusement, ces gens nous sont arrivés avec de nouveaux jeux, comme le *Kinzo*, qui ont pour effet d'augmenter le prix d'une session de bingo. Alors qu'autrefois, on pouvait passer un après-midi ou une soirée à jouer et à se détendre pour 14 \$, aujourd'hui vous pouvez facilement déboursier 20 \$ ou même plus. De plus, les exploitants doivent acheter un nouvel équipement pour ces jeux.

I-L EXPRESS – Vous pensez que les gens ne sont pas attirés par de nouveaux jeux?

A R – Il faut bien connaître notre clientèle. Une bonne part de celle-ci est constituée de personnes âgées qui n'ont pas de gros revenus. Souvent, elles ont des difficultés à supporter une hausse de loyer. Elles ont un budget limité dont une petite partie seulement est consacrée au bingo. C'est une erreur d'augmenter l'offre et les prix du même coup. À la fin,



BINGO

ce sont les organismes qui en subissent les conséquences. Et c'est la traditionnelle dimension sociale du bingo qu'on oublie dans tout ça.

I-L EXPRESS – Mais vous-même, que proposez-vous pour enrayer le déclin?

A R – D'abord, il faut revoir le rôle de la Société des bingos. Pour ma part, je verrais d'un bon œil qu'ils fassent la promotion du bingo en insistant sur sa dimension sociale et les bénéfiques qui vont aux organisations sociales. Mais je ne crois pas qu'ils devraient innover avec de nouveaux jeux plus coûteux. D'autre part, les exploitants de salles doivent eux aussi s'adapter, nous avons implanté les parties couché-tard (à minuit) parce que de plus en plus de gens travaillent selon des horaires non traditionnels. Et nous nous sommes aperçus, qu'effectivement, nous attirions une autre clientèle composée majoritairement de personnes qui travaillent. autre innovation; ce sont les petits ordinateurs que nous fournissons sur demande pour un prix modique et qui place les jetons et gère vos cartes à votre place; si vous êtes gagnant, l'ordinateur émet un bruit et vous n'avez plus qu'à crier : « Bingo! ». Enfin, un des problèmes qui nous préoccupe de plus en plus, c'est celui du stationnement qui est maintenant très difficile. Il faudra trouver des solutions à ça.

Projets en cours

Projet de Lorimier/Ste-Catherine



Le projet prévoit la construction de deux immeubles face au pont Jacques-Cartier, tout près de la station de métro Papineau et des nombreux services de proximité qui s'y trouvent. À terme, le complexe comprendra 78 logements, une salle communautaire, un ascenseur, des cases de stationnement intérieur pour autos, des supports pour vélos et des espaces de rangement.

Plus de la moitié des logements compteront 2 et 3 chambres à coucher qui seront dédiés à des familles avec enfants. Tous les loyers seront inférieurs aux prix moyens du marché. Dans la moitié des cas, les loyers seront subventionnés et donc déterminés par les revenus des ménages.

La construction devrait s'étaler du printemps 2012 à novembre 2012.

1411 De Lorimier

Nombre de niveaux
7 étages + 1 sous-sol

Typologie

3 logements de 3 ch. à coucher
42 logements de 2 ch. à coucher
15 logements de 1 ch. à coucher
Stationnement en sous-sol

2036, rue Ste-Catherine Est

Nombre de niveaux:
3 étages + 1 demi sous-sol

Typologie

2 logements de 2 chs.à coucher
16 logements de 1 ch. à coucher
1 salle communautaire
Aucun stationnement pour automobiles

POUR PLUS DE DÉTAILS:

<http://www.interloge.org/tiki-index.php?page=DE%20LORIMIER%20/%20SAINTE-CATHERINE>

Projet Ste-Adèle

Le projet de Sainte-Adèle a été conçu pour procurer des logements abordables aux familles de la municipalité et sa région, en priorité. Il s'agira de logements de 2 et 3 chambres à coucher. D'après le nouvel échéancier, le constructeur commencera les travaux au printemps 2012 et si tout se déroule au rythme prévu, Inter-Loge prendra possession des logements en novembre 2012. Les familles devraient donc pouvoir emménager dans leur nouveau logement à la fin 2012.

Typologie

21 logements de 2 chambres à coucher 19 logements de 3 chambres à coucher
Certains logements sont aménagés pour des personnes à mobilité réduite.

Stationnement

Automobiles: 40 cases à l'extérieur Vélos: des emplacements pour vélos seront disponibles

Autre

Un mini-parc pour enfants sera aménagé sur le site.

Loyers

Les loyers finaux seront déterminés dès que nous connaissons le montant exact des subventions accordées. Les frais d'énergie seront à la charge des locataires. Huit locataires auront droit à un logement subventionné ce qui fera que leur loyer sera établi en fonction du revenu du ménage.

POUR PLUS DE DÉTAILS:

<http://www.interloge.org/tiki-index.php?page=Sainte-Adele>

Nous espérons que le programme procèdera bientôt aux ajustements habituels de manière à nous permettre de maintenir les loyers les plus abordables possibles.



LOGEMENTS AU CENTRE-VILLE

l'administration Tremblay dit non aux familles

Récemment, la Ville de Montréal a fait une volte-face inacceptable face à sa propre Stratégie d'inclusion de logements abordables. Rappelons que le conseil d'arrondissement de Ville-Marie, présidé par le maire Gérald Tremblay, a autorisé la construction au centre-ville de Montréal de trois grands projets immobiliers , d'une valeur cumulative de 580 millions \$, sans s'assurer de l'inclusion d'un seul logement communautaire ou abordable.

Notons que la Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels adoptée en 2005 par la Ville de Montréal ([cliquez ici pour en savoir plus sur ce sujet !\[\]\(950a62bbddad88d64435fd35607dfc42_img.jpg\)](#)) prévoit l'inclusion d'au moins 30% de logements abordables et sociaux par projet d'habitation de plus de 200 appartements. Or, il semble que ces règles n'aient jamais été abordées avec les différents promoteurs en cause. En plus, il faut souligner qu'aucun de ces trois projets n'a fait l'objet d'une consultation crédible, bien qu'ils comportent des dérogations importantes aux règlements de zonage.

Plusieurs acteurs de l'arrondissement ont réagi et déplorent amèrement cette situation. La table de concertation Interaction Peter McGill et le regroupement Habiter Ville-Marie ont d'ailleurs clairement résumé leur position sur le sujet dans un communiqué ([voir le communiqué !\[\]\(5a132f13505a6571904d622757b7a8f0_img.jpg\)](#)) paru le 9 novembre.

Pour sa part, Inter-Loge invite instamment la Ville de Montréal à reconsidérer sa position et à exiger des promoteurs de se conformer à la Stratégie d'inclusion. Selon Margaret Bain, la directrice générale, « les autorités municipales doivent prendre en considération leur responsabilité de loger toutes les catégories de citoyens y compris au centre-ville où on constate une absence notable de logements abordables pour familles. La position de la classe moyenne, de plus en plus fragilisée, peut mener à des conséquences graves pour l'ensemble des résidents des quartiers centraux ».

À Inter-Loge, on croit que la décision des autorités municipales de constituer un comité de fonctionnaires chargé de préciser les modalités d'application de la Stratégie six ans après son adoption ne devrait pas empêcher son application dans ces trois dossiers. La Ville trahit ses citoyens en n'assumant pas son devoir et ses engagements. Devant l'importance de ce dossier, Inter-Loge rappelle que la ville doit être cohérente face à ses décisions, et qu'il ne s'agit pas de créer des politiques visant à favoriser la présence des familles dans les quartiers centraux, mais bien de créer des possibilités réelles d'inclusion dans le cadre urbain de la ville de Montréal. Dans un contexte économique difficile et devant des coûts de logement de plus en plus élevés, les familles sont souvent poussées, malgré elles, à quitter le quartier qu'elles habitent parfois depuis longtemps.

Il est plus que temps de mettre sur pied une approche globale visant à faciliter l'intégration du logement abordable et communautaire dans tous les nouveaux développements. La ville doit arrêter de traiter chacun de ces dossiers à la pièce et démontrer sa volonté de conserver les familles, de favoriser la mixité sociale, de créer au centre-ville un milieu de vie riche répondant aux besoins réels de sa population dans une perspective de développement durable.

Une question de volonté politique

Le développement d'un centre-ville accueillant pour les familles relève de la sensibilité politique. Pendant les années '90, Inter-Loge s'est évertué, avec d'autres organismes dédiés au logement, à convaincre les autorités municipales de l'époque du bien-fondé d'inclure des logements abordables et sociaux dans un nouveau quartier: Faubourg Québec. Afin de répondre aux besoins des ménages, les organismes réclamaient 40% des 2 000 logements à construire sur le site. Finalement, les deux parties en sont arrivées à une entente. Aujourd'hui, le quartier compte plus de 10% de logements communautaires de grande qualité. Plus de 200 ménages comptant familles avec enfants, personnes seules et aînés y ont trouvé un domicile abordable. En complément, 675 logements abordables et sociaux ont été réalisés dans le quartier Centre-Sud, voisin du site.

Pour en arriver à ces résultats, il a fallu que les parties partagent leur vision, leurs objectifs et leurs préoccupations en ce qui regarde le développement du milieu. Et cela n'a été possible que lorsque la volonté politique nécessaire s'est manifestée. C'est le devoir de nos élus de veiller à la mixité sociale, à ce que tous aient une place dans notre société. Mais peut-être est-ce cette volonté qui nous manque le plus cruellement en ce moment.

Données éloquentes à considérer

Les élus municipaux de l'Arrondissement Ville-Marie disent vouloir soutenir les familles.

- 7 420 résidents de Peter McGill* consacrent plus de 30% de leurs revenus à se loger alors que 5 195 y affectent plus de la moitié
- les montréalais ont un loyer moyen de 686\$. Dans Peter McGill, il est de 1 027\$
- dans Ville-Marie, 38.3% des ménages avec enfants consacrent au moins 50% de leur revenu au loyer
- seulement 9.5% des ménages de Ville-Marie comportent au moins un enfant

*Peter McGill est le secteur de l'arrondissement Ville-Marie où sont situés les trois projets libérés des exigences d'inclure des logements abordables.



Capsule juridique

LE PAIEMENT DU LOYER

Payer le loyer, au complet et à la date prévue, c'est la principale obligation d'un locataire. Le locataire et le propriétaire peuvent s'entendre sur diverses modalités entourant le paiement du loyer, comme par exemple la monnaie courante, carte de crédit ou paiement direct, ou bien par chèque ordinaire. En cas de non-paiement du loyer, le propriétaire peut dès le lendemain déposer une demande à la Régie pour recouvrer le loyer dû, les intérêts et les frais de la demande.

En cas de retard de plus de trois semaines, le propriétaire peut demander au tribunal que son locataire lui paie le loyer et autres frais mais aussi la résiliation du bail et l'expulsion du locataire et des autres occupants.

Informations supplémentaires sur le paiement du loyer :

<http://www.rdl.gouv.qc.ca/fr/publications/paiement.asp>

Site Web de la Régie du Logement : <http://www.rdl.gouv.qc.ca>

Téléphone de la Régie du Logement: **514-873-2245**

Comité Logement Ville-Marie : **514-521-5992**



Les 35 ans du Groupe CDH

Inter-loge désire souligner les 35 ans d'action du Groupe CDH (Conseil en développement de l'habitation). En 1976, naissent le Conseil de Développement du Logement Communautaire (CDLC) et le Groupe de Ressources Techniques en Habitation de Montréal (GRTHM).

En 1990, ils ont fusionné pour devenir le Groupe CDH. En 35 ans, ce GRT a soutenu la réalisation de près de 7 000 logements à travers plus de 250 projets, en majorité des coopératives, desservant toutes les clientèles. Bravo et nos meilleurs vœux les accompagnent pour AU MOINS 35 autres années !

www.groupecdh.com

Chronique de Marlyne



Nom : **Marlyne Laurin**

Occupation : **Responsable de la location et des relations avec les locataires.**

Pour la joindre : **514-522-2107, poste 222**

ATTENTION!... ATTENTION!... ATTENTION!...

Comme nous l'écrivions l'hiver dernier, Montréal est aux prises avec une recrudescence de cas d'infestation de punaises de lit. C'est un phénomène très sérieux ! Il faut agir avec prudence.

Surtout, il ne faut pas apporter chez vous des meubles, matelas, vêtements et autres objets trouvés sur les trottoirs. Souvent, ils sont déposés pour ramassage JUSTEMENT, parce qu'ils sont infestés. Notez également que certains objets provenant d'organismes d'aide sont parfois porteurs de ces bestioles indésirables.

En plus d'un moment très désagréable à passer (préparation + 2 à 3 visites de l'exterminateur), il pourrait vous en coûter jusqu'à 500\$ pour régler le problème. Alors l'économie d'un objet trouvé et « gratuit » ne vaut absolument pas le risque. En terminant, sachez que la présence de punaises doit être signalée le plus rapidement possible afin que les mesures soient prises pour empêcher leur prolifération.

Bienvenue à Nely et bravo à Safia.

Nos visiteurs l'auront remarqué, depuis le mois d'août il y a une nouvelle préposée à l'accueil à Inter-Loge. Il s'agit de Nely Nouwou (prononcer NOUHOU). Bienvenue à Nely qui sera avec nous jusqu'au retour de Safia Ramdani actuellement en congé de maternité. Et bravo à Safia qui a donné naissance en août à un beau garçon.



Changement de saison.

La belle saison est définitivement derrière nous et, si ce n'est déjà fait, il est grand temps de ranger l'appareil de climatisation installé dans votre fenêtre et de vous préparer à un nouvel hiver. Il faut donc sortir pelle et grattoir et vous préparer mentalement (!) et physiquement (!?!) au déneigement. Rappel: le déneigement des escaliers et balcons est la responsabilité des locataires.

URGENCE ?

Heures de bureau : (514) 522-2107 poste 222

À tout autre moment : (514) 936-5716



De la grande visite



Mme Yolande James, ministre de la famille suivie de M. Martin Lemay député de Ste-Marie/St-Jacques à l'Assemblée nationale accompagnés de bénévoles de MAP lors de la visite.

Il y avait de la fébrilité dans l'air chez MAP en ce 31 octobre pour accueillir la ministre de la Famille, madame Yolande James et M. Martin Lemay, député de Ste-Marie/St-Jacques qui s'étaient déplacés pour visiter les installations. À cette occasion, la ministre a pu converser brièvement avec des membres du c.a., l'équipe d'intervention, des bénévoles et une résidente. La démarche avait pour but de présenter MAP et ses réalisations, obtenir que le ministère de la Famille accepte de devenir le port d'attache de MAP et demander l'appui de madame James pour le financement récurrent de l'intervention par le gouvernement du Québec.



Au CPE du Carrefour à MAP, c'est une jeune bout d'choux qui accueille la ministre.

Un tournoi utile

Comme les années passées, c'est dans la bonne humeur que s'est tenu le Tournoi de golf pour venir en aide à MAP Montréal. L'événement de cette année réunissait 170 personnes et se déroulait sous la présidence d'honneur de M. Jean-Paul B. Lachapelle, directeur général de la Caisse Desjardins Préfontaine-Hochelaga.

Le tournoi été suivi d'un souper et d'une soirée avec encan de vins, le tout animé par Laurence Bareil de TVA. Comme en fait foi la photo, c'est 70 000 \$ que le tournoi de cette année a permis d'amasser pour assurer la survie de l'organisme.



Les membres du Comité organisateur 2011, très fiers des résultats obtenus.



inter-loge EXPRESS

Inter-Loge Express est publié par Inter-Loge, organisme sans but lucratif d'habitation et de développement communautaires. Il est distribué gratuitement en version papier à tous les locataires d'Inter-Loge et en version papier ou électronique aux nombreuses personnes et organisations intéressées par son action. La reproduction et la diffusion dans vos réseaux des textes et des numéros sont non seulement permises mais encouragées à la condition de mentionner la provenance. Pour inscription sur la liste d'envoi, prière de nous faire parvenir vos coordonnées.

Abonnement, réception des textes et communiqués :
1503 La Fontaine, Montréal, H2L 1T7
ou info@interloge.org
Responsable de l'édition: Louis Bériau 514-522-2107, poste 226
Rédaction et mise en page : Pierre G. Hamel
mathamel@videotron.ca



**Ne manquez pas
de visiter
notre nouveau site
et faites-nous part
de vos commentaires**
www.interloge.org